

François Baratin

Pourquoi logistique et sécurité ? Pour les responsables d'une région puissante et moderne comme l'Ile-de-France, les enjeux politiques s'analysent bien suivant ces deux axes. La distribution alimentaire en est un bon exemple : autrefois une des priorités de l'action quotidienne des hommes politiques dans la Rome antique (panem et circenses) puis, plus récemment, de l'administration royale dans notre pays, elle est aujourd'hui entièrement assurée par l'économie de marché, contrairement à la distribution d'eau potable qui a gardé son statut de service public, même si elle est largement déléguée. Mais les pouvoirs publics et les collectivités locales sont toujours amenés à intervenir sur l'ensemble de la filière alimentaire, précisément à travers les problèmes de santé publique et les difficultés logistiques liées à l'approvisionnement de la région.

En matière de logistique, les problèmes sont nombreux et variés : assurer la mobilité des personnes qui se déplacent de plus en plus ; permettre l'approvisionnement en tout point de produits aussi divers que l'électricité, l'essence, les aliments, l'eau potable, les matériaux de construction ; assurer la sortie de tous les déchets et effluents produits, tout en protégeant la qualité de l'air, des sols et des nappes phréatiques... La logistique d'une région comme l'Ile-de-France, avec ses onze millions d'habitants, devient éminemment complexe.

En outre, la séparation des lieux de vie, des lieux de travail et des lieux de chalandise facilite certains flux mais impose aux franciliens des déplacements toujours plus larges. Les problèmes qui se posent à la ville de Paris et aux communes urbaines qui l'entourent supposent des solutions globales, à l'échelle de l'agglomération dans son ensemble, souvent de la région Ile-de-France tout entière. Or pour les responsables parisiens, le boulevard périphérique constitue trop souvent une frontière, un horizon qui limite leur champ. Dès lors, la ville de Paris, capitale de la France et métropole internationale de premier plan, a traditionnellement quelques difficultés à jouer son rôle de simple capitale régionale. Si les services de l'Etat s'efforcent de raisonner à l'échelle de la région, dans les communes, les esprits évoluent dans ce sens... lentement.

Quant à la gestion des risques, elle est devenue particulièrement délicate. Certes, les arbitrages entre le coût humain et financier des accidents et le coût de leur prévention, essentiellement financier, ont toujours été nécessaires. Techniquement, ces arbitrages dépendent de la probabilité de ces accidents et de la valorisation des dommages humains. Or aujourd'hui, les atteintes à la santé, voire les troubles de confort liés aux accidents sont devenus politiquement insupportables alors que la conscience des risques reste très inégale dans la population. Parfois exacerbée, comme pour le rayonnement nucléaire ou l'épizootie de la vache folle, cette conscience est souvent indifférente à l'égard de certains risques. Qui a conscience des dangers d'incendie des grands entrepôts de la région parisienne ? Qui se souvient des grandes inondations de Paris dans les années 1954-55 ? Ce dernier cas est particulièrement éclairant : suite aux nombreuses mesures prises pour contenir les crues de la Seine, Paris n'a guère connu d'inondations depuis près de deux générations et la mémoire s'en efface. Or ces mesures seraient insuffisantes face à une crue centenaire comme celle de 1910 qui a submergé des quartiers entiers de Paris. La reproduction d'une telle crue est « possible », au sens où elle est certaine à une échéance incertaine (dans un an, dix ans, un siècle...), et il s'agirait d'une véritable catastrophe. Face à une telle situation, doit-on prendre de nouvelles précautions et, dans l'affirmative, lesquelles et pour quel coût politiquement acceptable ? Savoir gérer d'énormes agglomérations constitue un véritable enjeu pour les prochaines décennies. Pour que la région Ile-de-France reste un phare au niveau international, sa gestion doit s'adapter en permanence à l'évolution des exigences de sa population, prescrire et utiliser les méthodes et les technologies les plus performantes possible. Les comparaisons internationales sont rares en matière de gestion publique locale. C'est dommage : elles seraient souvent valorisantes pour nous, Français. Dans ce numéro, Rémi Guillet compare la gestion des ordures ménagères à Paris et à Tokyo. Un tel article constitue une rareté, et donc une chance pour les Annales des Mines et pour ses lecteurs !